



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 27 mars 2015 à 10 h 30
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Monsieur Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement
Madame la conseillère Manon Gauthier, Conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Eve Brunet, Conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Winner, directeur d'arrondissement
Monsieur Michel Daigneault, chef de division, Accueil et
Madame Diane Garand, secrétaire d'arrondissement substitut

CA15 210056

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Brunet

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du vendredi 27 mars 2015.

10.01

CA15 210056.1

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La période de questions n'a pas eu lieu étant donné l'absence d'auditoire.

CA15 210057

Permettre l'occupation gratuite du domaine public et édicter les ordonnances nécessaires, selon le cas, relatives à la tenue d'une campagne de financement organisée au profit de la famille Robert Blouin par Mme Guylaine Lapierre et M. Daniel Lamontagne, dans le cadre d'une initiative citoyenne, les 28 et 29 mars 2015, de 11 h à 19 h, à l'angle des rues Bannantyne et Desmarchais. (1153461026)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Eve Brunet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE permettre l'occupation gratuite du domaine public à Mme Guylaine Lapierre et à M. Daniel Lamontagne, les samedi 28 mars et dimanche 29 mars 2015, de 11 h à 19 h, dans le cadre d'une initiative citoyenne organisée, à l'angle des rues Bannantyne et Desmarchais, afin d'amasser des fonds au profit de la famille Robert Blouin.

1. D'édicter les ordonnances nécessaires pour les événements suivants, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Nom de l'événement	Lieu(x)	Date(s)
Campagne de financement	sur le domaine public, à l'angle des rues Bannantyne et Desmarchais	le samedi 28 mars et le dimanche 29 mars 2015, de 11 h à 19 h

En vertu des règlements suivants, selon le cas :

- Règlement RCA10 210012 sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun;
 - Règlement 1516 concernant l'occupation du domaine public.
2. Le tout étant conditionnel au respect de la réglementation en vigueur et à l'obtention des autorisations et permis requis, le cas échéant.

40.01 1153461026

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Eve Brunet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 10 h 40.

70.02

JEAN-FRANCOIS PARENTEAU
MAIRE D'ARRONDISSEMENT

DIANE GARAND
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT SUBSTITUT